RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

JALI

SOCIETE EN NOM COLLECTIF
AU CAPITAL DE 1.000 EUROS

Siège social :
18 RUE SAINT ANTOINE
06600 ANTIBES

R.C.S NICE: *513.918.441*

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 01 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 01 mars à 10 heures, les associés de la **SNC JALI** se sont réunis au siège sur convocation faite par la Gérance.

SONT PRESENT :

Monsieur Frantz RUAT..... Propriétaire de 95 parts

Madame Sophie RUAT..... Propriétaire de 5 parts

100 parts sociales

Monsieur Frantz RUAT préside la séance en sa qualité de gérant.

Le Président constate que la totalité des parts sociales étant représentée, l'Assemblée est régulièrement constituée pour délibérer valablement sur la résolution suivante :

- **Transfert du siège social.**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le transfert du siège social qui sera désormais fixé au :

[redacted]

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 4 des statuts :

[redacted]

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au **LES MURIERS - 23 RUE GUIGLIONDA STE AGATHE - 06300 NICE**

Le reste de l'article demeure sans changement.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, Le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par les associés après lecture.

